

Chef de la Division de la Programmation et de l'Analyse Risque

Famille Professionnelle	Pilotage et Management
Emploi	Manager Central
Rattachement structurel	Direction du Contrôle
Diplôme requis	Etre titulaire au minimum d'une Licence ou équivalent
Grade	Etre classé au minimum dans le grade d'Administrateur de 2ème grade ou d'Ingénieur d'Etat ou dans un grade à échelonnement indiciaire similaire
Expérience requise	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir exercé la fonction de Chef de Service <li style="text-align: center;">et - Avoir une ancienneté administrative de : <ul style="list-style-type: none"> • 4 ans d'ancienneté pour les fonctionnaires titulaires <li style="text-align: center;">ou • 5 ans d'ancienneté pour les agents contractuels
Finalité / Mission	Concevoir et proposer une politique de programmation du contrôle fiscal, des études monographiques et d'analyse des risques et assurer l'animation, la supervision et l'évaluation de sa mise en œuvre en coordination avec les parties concernées, en vue d'éviter l'évasion fiscale.
Environnement (interne/externe)	<ul style="list-style-type: none"> - Interne : Structures de la DGI, Centrales et Régionales
Descriptif des principales activités	<ul style="list-style-type: none"> - Définir la stratégie et les orientations générales en matière de programmation du contrôle fiscal, d'études monographiques et d'analyse des risques ; - Veiller à l'élaboration des méthodes, des procédures et outils de programmation des dossiers de vérification et d'analyse des risques ; - Superviser l'élaboration des programmes de contrôle, en concertation avec les structures chargées du contrôle fiscal ; - Veiller à la réalisation des études monographiques par secteur d'activité ; - Prévenir et gérer les risques en matière de contrôle fiscal ; - Veiller à l'identification et l'analyse des principaux risques d'indiscipline fiscale ; - Assurer la collecte et le recoupement des informations sur les activités des contribuables ; - Superviser la réalisation des enquêtes fiscales ; - Elaborer les plans d'action de la Division, conformément aux orientations de la DGI et préciser les objectifs et les moyens alloués à chaque Service ; - Superviser la qualité des prestations et la performance des services relevant de la Division. - Superviser la conception, le développement et la mise à jour du Système d'Information du Contrôle Fiscal ; - Evaluer la pertinence du processus de contrôle fiscal ; - Contrôler la qualité des prestations et la performance des services, relevant de la Division ; - Gérer, motiver, encadrer et évaluer les cadres de la Division en favorisant leur professionnalisation et leur progression.

Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le code général des impôts - Connaître les procédures fiscales - Savoir piloter les enquêtes et les travaux de recoupement - Maîtriser le suivi de l'évolution des indicateurs d'activité et de performance des secteurs d'activité - Savoir identifier et analyser les principaux risques d'indiscipline fiscale - Savoir Estimer et hiérarchiser les risques - Maîtriser les outils de pilotage - Connaître les techniques de communication - Maîtriser les techniques de négociation - Savoir mobiliser et encadrer son équipe - Avoir la capacité d'analyse - Avoir le sens de l'anticipation - Avoir le sens de la confidentialité - Avoir l'esprit d'équipe
Résultats attendus et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Aligner la politique de programmation des dossiers de vérification, d'études monographiques et d'analyse des risques sur la stratégie de la DGI - Réaliser les actions programmées dans les délais.
Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions normales d'exercice